

---

# Les effets des usages des TIC sur les compétences et l'insertion socioprofessionnelle.

## Enquête sur les pratiques des jeunes libanais(es).

**Rawad Chaker**

Université Lille 1  
Laboratoire CIREL-Trigone  
CUEEP B5/6  
Rue Elisée Reclus Cité Scientifique  
59655 Villeneuve d'Ascq Cedex

Université de Cergy Pontoise  
Laboratoire EMA  
ZAC des Barbanniers  
Avenue Marcel Paul  
F-92230 Gennevilliers

rawad.chaker@univ-lille1.fr

---

*RÉSUMÉ.* A travers leurs utilisations, les TIC développent chez l'utilisateur des compétences autant qu'elles en requièrent. Ce qui conduit l'individu à s'approprier des usages dans un contexte organisationnel nouveau et à développer des automatismes qui nécessitent des réponses à des besoins professionnels spécifiques. Cet article propose un cadre théorique nécessaire à la compréhension de la valorisation des compétences, à la lumière de l'insertion socioprofessionnelle. Pour cela, nous avons cherché à mettre en lumière la porosité et l'interdépendance entre trois contextes de pratiques, qui renvoient à autant de types de compétences, à travers une étude sur un échantillon composé de jeunes libanais entre 18 et 35 ans. Il s'agit de vérifier si leurs usages des TIC exerce une quelconque influence sur leur insertion socioprofessionnelle. Autrement dit, vérifier si l'usage des TIC permet une meilleure expression des compétences.

*MOTS-CLÉS :* TIC, porosité, professionnel, domestique, insertion, socioprofessionnelle, usages

---

## 1. Introduction

Les Technologies de l'Information et de la Communication sont le symbole des changements organisationnels de l'activité humaine, privée mais surtout professionnelle : émergence des entreprises réseaux, externalisation, développement des services, automatisation des tâches informelles, codification des tâches, polyvalence, flexibilité, etc. (Méda et Vendramin, 2010, p.9). D'après ces auteurs, a contrario, « les travailleurs les plus âgés font partie d'une génération qui a passé la partie la plus importante de sa vie professionnelle sans être confrontée aux TIC » (*idem*) et à leur intégration massive, que ce soit dans le cadre professionnel ou privé.

Ce sera le point de départ de notre travail, qui se propose d'étudier comment l'émergence des TIC a conduit à celle de nouveaux métiers et donc de nouveaux besoins dans le marché de l'emploi, en créant des nouveaux parcours, dynamiques et différents domaines de professionnalisation. Ce qui nécessite d'ailleurs une recension et une définition des profils des compétences relatives aux TIC non seulement en fonction de leur réalité actuelle mais également des pistes de projection à moyen terme (Germain, 2006). L'évolution incessante de la technologie et des techniques de production contraignent sans cesse le marché à une évolution et à une adaptation rapide à ces nouvelles technologies dans leur organisation et mode de fonctionnement. Ces nouvelles identités professionnelles (Dubar, 1991) nous conduisent à étudier ces nouvelles compétences techniques, de gestion, de communication et d'organisation.

Dans cette perspective, nous nous penchons sur la nature même de ces compétences nécessaires et engendrées par l'usage des TIC, et ce aussi bien dans le contexte professionnel que domestique. Cet article se propose de présenter une partie d'une recherche prenant comme contexte d'étude le Liban, pays fortement marqué par des problèmes d'insertion sociale et professionnelle. En se posant la question du rapport entre usages des TIC et variables relevant de l'insertion socioprofessionnelle, nous tentons ici de mettre en lumière la manière dont l'usage des technologies peut se réifier en compétences valorisées socialement et professionnellement. En partant du constat que « l'espace privé a été réduit et envahi par la réalité technologique » (Marcuse, 2007, p.67), et que la porosité entre cadre professionnel et cadre domestique est sans cesse accrue (Boltanski & Chiapello, 1999), nous allons essayer de comprendre si, dans cette nouvelle organisation de l'activité humaine, les pratiques sociales peuvent devenir des pratiques professionnelles. Mais également comment cette porosité entre différents contextes concerne aussi celle des compétences individuelles. Nous nous proposons de vérifier dans quelle mesure ces dernières sont valorisées à travers l'insertion socioprofessionnelle. Ce qui mettrait alors à jour un lien indirect entre usages des TIC et insertion.

## 2. Impact des TIC sur l'organisation domestique et professionnelle

### 2.1. Un paradigme organisationnel nouveau : la société réticulaire

Les TIC sont l'emblème de près de deux décennies de mutations. Les divergences qui peuvent apparaître autour de la capacité à vivre avec les TIC au travail peuvent être comprises comme une opposition entre deux ères du capitalisme (Boltanski et Chiapello, 1999) et entre deux contextes de travail radicalement transformés. Ces auteurs, dans « Le nouvel esprit du capitalisme », considèrent que le fonctionnement par réseau serait la nouvelle modalité de l'exploitation capitaliste. Car, dans notre société « connexionniste », l'exclu est non seulement celui qui sort du marché du travail, mais aussi celui dont les connexions sont rompues et qui n'est plus inséré dans aucun réseau (*idem*). Même si les acteurs de la société essaient justement de s'organiser en réseaux afin d'établir des parcours d'insertion professionnelle, comme ce que les auteurs appellent des dispositifs d'actions coordonnées sous forme de réseaux locaux d'insertion. Par exemple, les premiers apprentissages pour l'insertion ou la ré-insertion étaient d'établir des liens avec le monde du travail ou les employeurs (la constitution d'un CV, la prise de contact puis de rendez-vous, etc...). Ce réseautage fait que, dans ce nouvel esprit, tout est organisation, et « l'individu n'est pas soumis qu'aux règles supérieures qu'il se serait librement données » (p.155), mais à des règles créées par un système auxquelles il faudrait se conformer.

L'émergence des TIC a conduit à l'émergence de nouveaux métiers et donc de nouveaux besoins dans le marché de l'emploi. Une interdépendance entre le monde du travail et de la formation (Debande et Ottersten, 2004) va élargir des perspectives pédagogiques placées sous le sceau de l'ère numérique : compétences numériques, diffusion et partage d'information et de connaissances, communication, échanges et réseautage social accrus. C'est à partir de cette analyse de la modalité des impacts des TIC sur ces deux secteurs importants que sont les secteurs sociaux et économiques, que nous allons par la suite envisager ces impacts au niveau individuel, que l'on soit usager professionnel ou domestique. Les nouveaux modes de production et de fonctionnement des entreprises ou des institutions requièrent pour leur personnel un minimum de savoir-faire et de connaissances informatiques. Cela va des simples logiciels de bureautique (tableurs, traitement de textes,

présentation, etc...) à des logiciels usités particulièrement dans certains domaines de spécialisation (logiciels de retouche d'images, Autocad pour les architectes, etc...).

Une nouvelle forme d'utilisation intensive des réseaux de communication est étudiée depuis une dizaine d'année en sciences humaines et sociales, parallèlement à l'explosion des réseaux sociaux virtuels et des moyens de communication. Dans le prolongement des travaux sur la société cognitive, cette forme de pensée ferait appel à la souplesse, à la créativité et à la flexibilité dans la recherche de solutions aux problèmes rencontrés. Boltanski et Chiapello (1999), en introduisant la notion de « cité connexionniste » ou « cité par projets », considèrent que les relations entre individus se retrouvent ainsi plus que jamais inscrits dans des réseaux d'acteurs, professionnels ou domestiques. Les auteurs décrivent la société telle qu'elle est devenue à l'issue des années 1990, largement dominée par le système de réseaux. Notamment suite au développement des structures informatiques socialisantes permettant le travail et la collaboration à distance, ainsi que tout type de relation entreprise à distance. Cette dénomination a été inspirée de la littérature de management, dont l'organisation par projets est un thème récurrent. Ce terme évoque « une entreprise dont la structure est faite d'une multitude de projets associant des personnes variées dont certaines participent à plusieurs projets » (p.155). Les auteurs continuent : « Par analogie, nous pourrions parler d'une structure sociale par projets ou d'une organisation générale de la société par projets » (*idem*).

Les auteurs justifient leur thèse par le fait qu'« à chaque époque, les formes de production capitalistes accèdent à la représentation en mobilisant des concepts et des outils développés au départ de manière largement autonome dans le champ théorique ou dans celui de la recherche scientifique la plus fondamentale – neurologique et informatique aujourd'hui » (p.156). C'est donc là l'origine de la formule métaphorique de « cité par réseau », qui est davantage vue comme une matrice que comme une structure ou une holistique. Cette matrice est non seulement le support de cette nouvelle activité organisationnelle, mais également sa raison d'être. Ainsi, la vie sociale « est faite dorénavant d'une multiplication de rencontres et de connexions temporaires, mais réactivables, à des groupes divers, opérées à des distances sociales, professionnelles, géographiques, culturelles éventuellement très grandes » (p.157). Le projet est donc l'occasion et le prétexte de la connexion. La notion de projet peut être mise en évidence par le projet professionnel individuel, ou par le projet d'insertion sociale et professionnelle. Ce dernier est plus spécifiquement « un amas de connexions actives propre à faire naître des formes », autrement dit, « faire exister des objets et des sujets, en stabilisant et en rendant irréversibles les liens » (*idem*). C'est pourquoi un réseau a pour vocation de s'étendre, à la faveur des multiplications des connexions, en nombre et en temps.

## **2.2. Impact des TIC sur l'activité professionnelle et domestique**

Boltanski et Chiapello, en décrivant l'utilisateur mobilisant les TIC dans un but professionnel, rendent compte également du phénomène de porosité existant entre les pratiques domestiques et professionnelles des technologies. Gadbois (1975) parlait déjà d'« emprise réciproque » entre ces deux contextes. Le recours de plus en plus fréquent aux TIC, en permettant d'importer et d'exporter des éléments entre les sphères de vie, peut d'une certaine manière accentuer la porosité de la frontière inter-domaines (Guilbert et Lancry, 2005, p.27). En voyant son espace privé se faire envahir et réduire par la réalité technologique, l'individu, de par son comportement, devient ainsi l'agent du système politique et économique, et de son mode de production. C'est pourquoi, à travers le « principe de réalité » (Marcuse, 2007, p.67) tel qu'il existe aujourd'hui, c'est l'appropriation des nouveaux outils de production et de travail qui va conduire l'individu à « exister » socialement.

D'après les auteurs du *Nouvel esprit du capitalisme*, la distinction entre vie privée et vie domestique tend à s'effacer dans un monde « connexionniste » (Boltanski & Chiapello, 1999). Dans cette notion sont mêlées les qualités de la personne et les propriétés de sa force de travail. Les pratiques sociales domestiques peuvent se transformer en pratiques professionnelles. Nous sommes en mesure de mobiliser dans un but professionnel ce que nous apprenons à la maison. C'est notamment l'autodidaxie et les apprentissages informels qui sont ici mis en avant. C'est pourquoi, il devient de plus en plus difficile de faire la distinction entre le temps de la vie privée et le temps de la vie professionnelle (Dubar, 1991, Gauvin & Jacot, 1999). Nous pouvons parler aujourd'hui de la capitalisation des compétences acquises dans le monde domestique. Le gain de l'individu en capital social et capital cognitif, va faire de lui un capital humain pour lui-même et pour la société où il évolue. Il va également mettre à son profit des relations sociales développées hors du temps de travail, dans un but professionnel (ou d'insertion professionnelle).

En outre, nous pourrions supposer que l'accès à l'information que les TIC permettent, peut conduire l'individu, grâce à la mobilisation de ressources diverses à sa portée, à posséder un capital cognitif qui pourrait contribuer à son enrichissement personnel et perçu par le monde de l'entreprise comme une qualité individuelle, qu'il pourrait mettre au service de son milieu professionnel. En effet, ces technologies permettent en outre des interactions humaines, lointaines ou locales, qui peuvent jouer sur le capital social de l'individu grâce aux échanges multi-modaux que les outils et les interfaces permettent (Barabasi, 2002; Warschauer, 2004; Zinnbauer,

2007). Communication synchrone de type messagerie instantanée ou vidéoconférence, ou asynchrone de type forums en ligne ou sites de réseaux sociaux et courrier électronique.

Ainsi, les TIC mis au service de l'activité de l'individu posséderaient au niveau de leur forme et de leurs possibilités des fonctions multiples organisant l'activité de manière plurielle et réifiée à travers des artefacts. Ces derniers sont au nombre de trois : les outils de ressources – pour l'accès à l'information ; les outils de travail – en tant qu'outils de production ; et les outils d'échange – au service des interactions (Chaker, 2011). De par leur nature donc, les TIC, grâce aux utilisations qu'elles permettent, peuvent exercer un impact sur l'activité des acteurs selon ces trois modalités.

### **3. Impact des TIC sur les compétences de l'utilisateur**

#### **3.1. Effet des usages des TIC : une approche tridimensionnelle de la notion de compétence**

À travers cette massification d'usages, chacun des trois types d'outils cités précédemment est en mesure de participer au développement de compétences de plusieurs natures chez l'individu. En effet, comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent, nous pouvons inscrire les compétences dans la porosité entre pratiques professionnelles et domestiques, elles sont transférables et mobilisables d'un contexte à l'autre, comme le sont l'ensemble des pratiques culturelles et techniques de l'acteur social.

Premièrement, les outils de ressources, ou de documentation, se mettent au service du capital cognitif de l'utilisateur. L'information qu'il va chercher et exploiter aura un effet non négligeable sur ses savoirs et ses connaissances (Monnin, 2011). Les ressources sont des éléments qui permettent aux individus d'atteindre la position sociale qu'ils entendent acquérir : logement, emplois, éducation, information, culture, réseau social, santé, loisirs, services, administrations, commerces (Beauchamps, 2003). La raison en est l'émergence et la prédominance du « travail immatériel », défini comme « un travail qui produit un bien non matériel tel que service, produit culturel, connaissance ou communication » (Hardt & Negri, 2000, p.355). En allant plus loin, la dynamique de transformation économique et sociale de la société est fondée sur l'exploitation systématique de la connaissance et de l'information nouvelle (Azaïs et al., 2001, p.10). Ces outils constituent l'essence même de ce que Hardt et Negri (2000, p.354) appellent « société cognitive » et qui, en transformant le travail, ont entraîné le passage à une économie « informationnelle » (*idem*, p.355, Miège, 2007).

Deuxièmement, les outils d'échange et de communication vont exercer une influence sur le développement du capital social et des compétences relationnelles grâce aux échanges et aux interactions qu'ils permettent (synchrones et asynchrones). Un nombre important d'études (Pew Foundation, 2006 ; Benckler, 2006) confirme l'impact des TIC sur l'amélioration et la transformation du capital social. Ces nouveaux outils solidifient les liens existants, en génèrent de nouveaux (Zinnbauer, 2007) et augmentent la sphère communicationnelle de l'individu (Jonas, 2001 ; Miège, 2007).

Enfin, les outils technologiques au sens large vont développer chez l'individu des compétences opérationnelles en lien avec son outil de travail, et vont ainsi exercer un effet sur la productivité (Kalika, 2006). Carré (2005) classe, dans les modalités d'« apprenance » informelle (intentionnelle ou non), la formation et les apprentissages sur le tas : « [l']apprenant volontaire dirige par lui-même un apprentissage grâce à des ressources variées, documentaires (bibliothèque), technologiques (Internet, etc.), relationnelles (experts, homologues et pairs) ». On pourrait ainsi circonscrire la « bulle » des outils de travail autour des outils de ressource et de communication. Ces outils technologiques nouveaux vont en outre, de par leur nature, transformer l'activité de travail (création de nouveaux métiers, de nouveaux besoins), parallèlement à la mutation des identités professionnelles. Nous nous situons encore dans une logique de la valorisation de l'immatériel qui, selon Goldfinger (1994), définit de « nouvelles règles d'organisation, de compétition et de valorisation ».

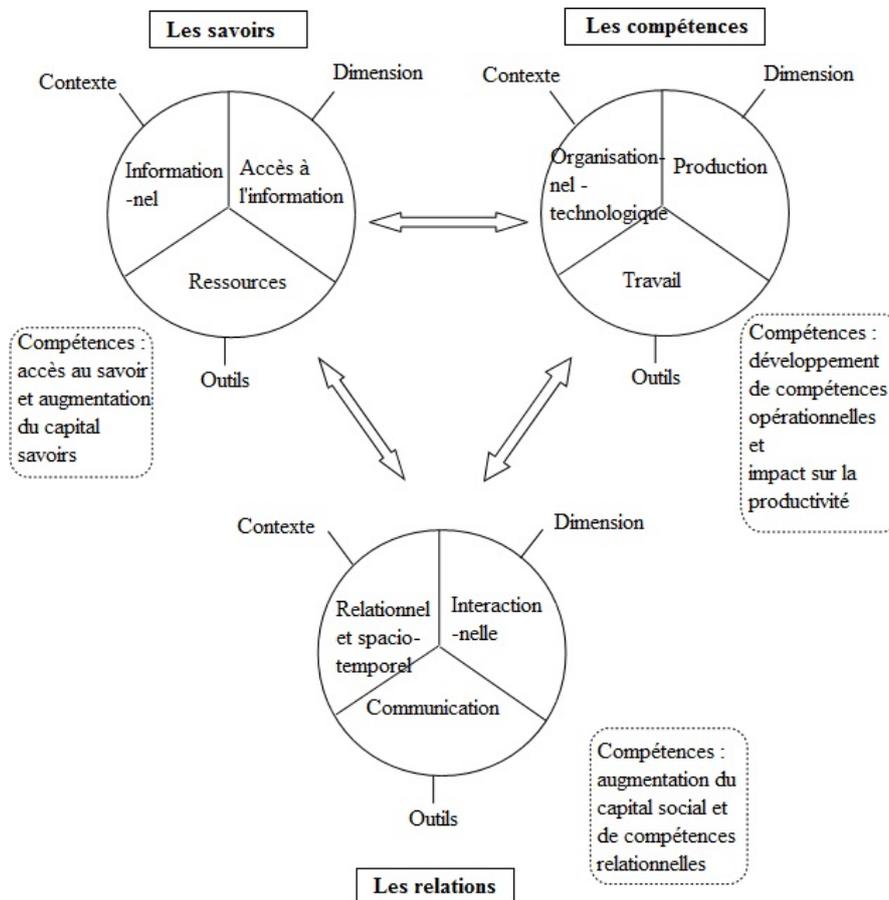
En y associant le paradigme de porosité entre différents contextes de vie tel qu'on l'a exposé, ce schéma des effets des TIC sur l'activité humaine peut s'appliquer aussi bien au contexte professionnel qu'au contexte domestique et privé. L'usage d'outils informatiques, d'échange et de recherche d'information peut se faire dans les deux sphères – professionnelle et privée –, et les effets en termes d'impact sur les compétences et les performances des usages domestiques vont s'appliquer au niveau professionnel, dans une logique d'apprentissage informel (Carré, 2005).

#### **3.2. La modélisation des contextes d'usages et de compétences**

Afin de mieux saisir la relation entre les compétences de l'utilisateur face aux TIC, nous nous proposons de modéliser leurs impacts sur celles-ci, selon les différents contextes de leurs usages. Ce schéma illustre de manière synthétique de l'intégration des TIC dans l'organisation du travail, mais également dans les pratiques domestiques.

Les ressources informationnelles [Les savoirs] et humaines [Les relations] peuvent être développées à un niveau personnel et domestique : ainsi, elles peuvent être capitalisées puis mobilisées dans différents contextes (la recherche d'information, de contacts, etc.). Un troisième contexte [Les compétences] recouvre l'ensemble des savoir-faire engendrés par l'usage des TIC (comme la maîtrise technique des machines et de logiciels), en termes de compétences opérationnelles. Ce contexte est organisationnel et technologique, car la technique agit sur la transformation de l'activité professionnelle (et impacte donc l'organisation de l'activité dans son ensemble). Cette analyse une fois modélisée nous donne le schéma suivant :

**Figure 1 :** Impact des TIC sur l'organisation de l'activité et les compétences de l'utilisateur au niveau professionnel et domestique.



Les flèches soulignent l'interdépendance entre les trois domaines de compétences (les « bulles » d'activité). Ces derniers sont subdivisés en « Contexte d'usage », « Dimension d'usage », et en « Outils technologiques ». Les cadres en pointillés définissent les domaines de compétences sur lesquels agissent les bulles.

Dans les parties précédentes, nous avons expliqué l'interdépendance entre les contextes d'application des technologies de l'information et de la communication. Elle est représentée dans notre schéma par des flèches à deux sens reliant entre elles les trois bulles d'activité. Nous appelons « Dimension » le résultat de l'usage des TIC, selon le contexte donné. Exemple : dans les « Savoirs », les outils de ressources permettent l'accès à l'information, qui est la dimension développée par l'usage de ces outils. Ces derniers, associés à la dimension en question, correspondent au contexte « Informationnel ».

Un outil entraîne donc des types d'usages particuliers, qui vont constituer une dimension de l'activité professionnelle et/ou domestique. Chaque « bulle » d'activité ainsi formée correspond à un impact sur les compétences de l'utilisateur, selon sa dimension, et son contexte d'usage :

1. Un premier contexte est informationnel, qui correspond dans cette nouvelle organisation de l'activité professionnelle et domestique à l'accès à l'information (Monnin, 2011), à travers les outils de ressources. Il s'agit en l'occurrence d'Internet surtout, mais plus particulièrement des sites web de recherche d'information comme les moteurs de recherche, ou, tout simplement, la faculté de naviguer et de s'y retrouver dans une masse d'informations et de données. Breton (2005) parle de « paradigme » informationnel, qui « englobe des savoirs, à la fois techniques, scientifiques, philosophiques, des dispositifs techniques mis au point en son sein ». Les « compétences » ici développées sont donc l'accès à l'information, qui va développer le capital-savoir de l'individu (ou capital culturel), tout en lui permettant de mettre au point des stratégies de recherche dans le but voulu. Nous pouvons prendre l'exemple des métiers du secteur des médias, comme le journalisme, qui doivent constamment mettre à jour leurs méthodes de recherche et d'investigation en fonction des avancées du type de publications des données sur le net (le web collaboratif ou 2.0, les archives et données libres et ouvertes, la multiplication des sources d'information, etc...). Nous pouvons citer à ce titre le *data journalism*, ou journalisme de données (Epelboin, 2009).
2. Ensuite, un autre contexte, relationnel et spatio-temporel, synthétise notre discours sur le lien entre usage des TIC et développement du capital social. Il s'inscrit dans la dimension interactionnelle des TIC, à travers l'utilisation des outils d'échanges et de communication, comme les logiciels de chat, ou les sites de socialisation et de réseautage comme Facebook, MySpace, LinkedIn, Viadeo, Twitter, Tumblr, Stumble, Google+, Orkut, etc... D'après Collier (1998), une des manières de promouvoir le capital social est de faire baisser les coûts de ces interactions, ce que permet justement Internet. Lin (2001) ajoute que l'avènement d'Internet a engendré un essor « révolutionnaire » du capital social des individus. L'utilisation soutenue de ces instruments communicationnels va ainsi étendre le capital social de l'individu, en augmentant le nombre de ses « amis » virtuels, et en consolidant ses contacts avec ses proches ou amis, mais, surtout, en lui permettant de développer une stratégie d'insertion dans un milieu ou une communauté d'intérêts. Le contexte relationnel illustre ainsi le côté « social » des TIC. Nous pouvons renvoyer ici au concept de rationalité communicationnelle développé par Habermas, comme expliqué par Coutrot (1998) :

« La rationalité communicationnelle (...) résulte du jeu des normes sociales entre les membres d'une communauté de travail. Cette rationalité sous-tend les comportements de coopération, d'entraide, de partage des savoirs, qui sont présents et nécessaires à la productivité dans la plupart des contextes concrets de travail ».

Si l'agir communicationnel est utilisé par Habermas (1987, t.II, p.103) pour expliquer comment la division sociale du travail agit sur la solidarité organique (en opposition à la solidarité mécanique, d'ordre traditionnel), on pourrait dire alors que cet agir contribue à la constitution de l'idéologie et du mythe de l'entreprise, et construit des liens entre les travailleurs. Dans la société moderne, industrialisée et capitaliste, l'agir communicationnel prend à son compte la tâche de l'intégration sociale (Coutrot, 1998).

3. Enfin, le contexte organisationnel et technologique : la pratique des nouveaux outils de travail en général. Ces derniers sont représentés par les machines de production (ordinateurs, périphériques, etc...) ainsi que par les programmes (logiciels, systèmes d'exploitation) (autrement dit hardware et software). Ces outils sont appropriés par l'utilisateur afin d'exécuter des tâches ; voilà pourquoi la dimension relative à ce contexte d'instrumentation est la production. Les moyens de travail requièrent, autant qu'ils en développent, des compétences dans un but productiviste. On voit mieux ici le lien direct entre compétences (on parle de *digital skills*) et productivité dans les nouveaux métiers, qui sont conditionnés par la maîtrise de ces nouveaux moyens de travail. La productivité est améliorée car la maîtrise des TIC permettraient de s'adapter plus rapidement et plus facilement à l'évolution technologique et numérique (Dahmani & Ragni, 2009). Kalika (2006) cite une enquête réalisée au sein de plusieurs entreprises en 2005, qui notait une évolution significative de la productivité individuelle grâce aux TIC.

### **3.3. Porosité et inter-dépendances entre les différents contextes de compétences**

Le schéma met en relief la diversité des environnements de pratiques. Les contextes relationnel et informationnel sont déployés dans un cadre domestique par l'individu, mais développent des compétences et capacités mobilisables dans un but professionnel. *A priori* pour la recherche d'emploi, et *a posteriori* dans un but productiviste au sein de l'activité professionnelle. De même, le contexte technologique, qui développe des compétences opérationnelles en termes de pratique technique, pourrait être déployé dans un contexte domestique : que ce soit dans un but personnel et privé, ou au sein d'une formation spécifique à un logiciel donné, dans un but professionnel (apprentissage tout au long de la vie). Cela est permis par la démocratisation accrue de l'accès aux TIC, que ce soit aux machines ou aux logiciels (par achat ou téléchargement illégal). On

peut ainsi assister à un phénomène de transfert de compétences – en termes d'apprentissages informels – dans le paradigme réticulaire.

Ce dernier, Philippe Carré (2005, p.67) l'envisage à travers le concept de société cognitive. Il en tire « quatre idées forces » :

1. La réussite des individus passe par le développement de l'apprentissage et des compétences en permanence. Nous considérons que les nouvelles identités professionnelles intègrent cet impératif.

2. Ce développement doit intégrer et exploiter tout le potentiel des TIC. C'est notamment le cas de la société réticulaire et technologique. De ce fait, l'usage de ces outils développe des compétences mais en requiert également.

3. L'apprentissage ne doit plus être réduit aux situations formelles d'enseignement mais s'étendre à toutes les circonstances de la vie professionnelle et citoyenne. L'auteur met à jour également le phénomène de porosité entre contextes professionnels et domestiques, en expliquant que les compétences, dans cette nouvelle normativité, sont transférables d'un lieu à l'autre, à travers les apprentissages informels.

4. Enfin, l'individu est appelé à devenir sujet social apprenant, co-responsable de sa formation. Autrement dit, il met l'accent sur la nécessité d'apprendre seul, en interrelation avec son environnement.

Dans une même logique multimodale, Ledru (2003) analyse la compétence au travail selon quatre critères : les démarches intellectuelles (un raisonnement, une manière de faire, un enchaînement des actions mentales pour résoudre un problème, un mode d'emploi pour agir et trouver des solutions), les savoirs et connaissances (regroupement des connaissances indispensables à la réussite professionnelle), les relations au temps et à l'espace (élargissement du champ d'analyse des problèmes, anticipation), et enfin les interactions relationnelles (fréquence et nature des relations aux autres nécessaires pour la résolution de problèmes). On remarquera que ce découpage correspond au nôtre si l'on positionne les relations au temps et à l'espace à cheval sur nos deux dimensions de production et d'interaction (ou sur nos deux contextes organisationnel- technologique, et relationnel-spatio-temporel). Il est possible alors de considérer que les TIC sont la réification instrumentale de la compétence au travail. Comme le note Boullier (2001), maintenir une expertise informatique nécessite une attitude de veille permanente, un apprentissage perpétuel, et l'entretien d'un réseau relationnel permettant d'accéder aux savoirs et aux savoir-faire techniques.

Blasius et Friedrichs (2003), en citant Bourdieu (1979), rappellent que les compétences pratiques sont une forme de connaissance qui peut (théoriquement) être convertie en capital économique et social. Elles peuvent être directement transformées en capital économique lorsqu'un service particulier est monnayé. Par conséquent, les compétences pratiques peuvent être considérées comme un moyen d'améliorer le statut économique et/ou la position d'une personne dans son réseau social. Les chercheurs, à la suite de leur étude sur la transformation des compétences en capital culturel dans le milieu ouvrier allemand, affirment dans la conclusion de leur article : « à la condition de réunir un capital social élevé, un capital économique relativement bas et un volume de compétences assez élevé, il existe des transferts permettant d'accroître le volume du capital. En revanche, et en accord avec la théorie des réseaux, un capital social bas n'offre que peu de possibilités » (Blasius & Friedrichs, 2003, p.573). Ainsi, les auteurs conditionnent la conversion des compétences pratiques en capital culturel et économique à la possession d'un capital social élevé ; ce que les TIC pourraient contribuer à développer. Ce qui explique davantage l'interdépendance entre nos trois « bulles » d'activité.

#### **4. Notre enquête de terrain : l'usage des TIC et l'insertion socio-professionnelle**

##### **4.1. Problématique de notre étude et hypothèses de recherche**

Nous avons vu que l'intégration des TIC dans le fonctionnement de l'entreprise et dans les activités domestiques exerçait un effet sur les compétences et les ressources individuelles des usagers (compétences opérationnelles, capital social et capital savoir), selon trois contextes différents (contexte organisation-compétences opérationnelles ; contexte interactionnel ; et contexte informationnel). De plus, la diversification des pratiques domestiques (notamment grâce à des possibilités d'accès à ces nouveaux outils sans cesse améliorées) permet une mobilisation de cet enrichissement personnel dans un but professionnel, dû au phénomène de porosité d'usages entre ces deux contextes.

Le Liban est un pays faisant face à une forte demande de travail de la part des citoyens (environ 15% de chômage au premier semestre en 2012)<sup>1</sup>, et dont les recruteurs sont à la recherche du capital humain pouvant répondre aux besoins des entreprises.

Ces bases une fois jetées, nous nous posons alors la question de savoir, si, dans un pays comme celui-ci, dans quelle mesure l'usage des TIC de la part d'un jeune insérable peut avoir une quelconque influence sur son insertion socioprofessionnelle ? Nous formulons dans cette perspective l'hypothèse suivante : les usages des TIC peuvent jouer un rôle sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes libanais(es), car ils mèneraient à une meilleure reconnaissance des compétences.

En vérifiant cette hypothèse, nous nous efforçons d'identifier la réalité des différents contextes de pratiques ainsi que les liens existant entre eux, tels que nous les avons théoriquement mis en lumière. Le but est notamment de confirmer l'existence de la « tridimensionnalité » de compétences, telle que nous l'avons exposée, et sa traduction en capital économique et social, valorisé par des variables d'insertion socioprofessionnelle. Ces dernières nous ont servi à la stabilisation de questions dans le cadre de la recherche quantitative que nous avons menée.

## 4.2. Variables en présence et élaboration du questionnaire

### 4.2.1. Les variables d'insertion socioprofessionnelle

Nous abordons à présent de manière précise ce qui compose la variable d'insertion socioprofessionnelle. Cette dernière a été appréhendée à travers six sous-variables relevant du positionnement social, économique et professionnel de l'individu. Chacune d'entre elles va ainsi servir de base pour la constitution d'un questionnaire, dont nous exposons les différents items (chaque question est précédée de sa codification que nous retrouverons ultérieurement dans la présentation des résultats).

#### 4.2.1.1. Capital social professionnel

L'établissement de liens professionnels dans l'entreprise contribue au développement de la dimension interactionnelle et du capital social professionnel (Institut Kervégan, 2012). Il s'agit de rapports inscrits dans un but d'efficacité et de productivité, au sein de l'organisation du système de production dans lequel se situe l'individu (Boltanski & Chiapello, 1999). C'est ce capital social dont va jouir le salarié qui va contribuer pour nous à la dimension interactive de l'activité professionnelle. Il est intéressant de noter que ces rapports professionnels peuvent être établis en dehors du cadre strict de l'entreprise, autrement dit, au sein du réseau professionnel de l'employé et de son entreprise ; ce qui serait d'autant plus enrichissant pour l'employé (on parlera alors de « carnet d'adresses » (*idem*). Il s'agit donc particulièrement d'un indicateur de socialisation (Dubar, 1991) sur le lieu de travail. D'où les questions relatives aux réseaux et interactions professionnelles :

VT1 : « Votre travail vous permet-il d'accéder à un réseau social important? »

TC8 : « Vous avez beaucoup de contacts professionnels avec l'extérieur ou au sein de votre lieu de travail »

TC9 : « Vous avez beaucoup de contacts humains au sein de votre lieu de travail ».

#### 4.2.1.2. La reconnaissance des compétences au travail

La compétence des individus n'est pas une donnée substantielle que l'on pourrait mesurer en toute généralité. Être reconnu pour ses compétences possède un caractère conventionnel et nécessite à ce titre un accord sur ce qui fait leur valeur (Marchal & Rieucan, 2006). Nous reprenons ici le cadre conceptuel d'auteurs situant leur réflexion dans la lignée de l'économie des conventions d'après Boltanski et Thévenot. Il s'agit d'une forme de distinction professionnelle liée à la démonstration et à la mise à disposition du fonctionnement de l'entreprise des compétences de l'individu. La reconnaissance professionnelle passe par la reconnaissance des « talents » individuels du travailleur, qu'il pourra mettre à disposition de son milieu professionnel (collègues, groupe de travail, supérieurs) et du fonctionnement de son entreprise. Si l'individu est dans la possibilité de montrer l'étendue de ses compétences, cela pourrait influencer son intégration dans un milieu professionnel et contribuer à son bien-être professionnel. Une fois reconnues, ces compétences pourraient être transformées en capital économique (rétributions en tout genre) ou en intégration socioprofessionnelle, toujours dans la même logique de valorisation de l'immatériel (Goldfinger, 1994). Ce qui nous mène à des propositions articulant la notion de compétence et de sa reconnaissance dans l'entreprise :

TC2 : « Vos collègues demandent votre avis sur des sujets importants »

TC3 : « Vos supérieurs demandent votre avis sur des sujets importants »

---

1 World Bank Development Indicators, 2012.

TC4 : « Vos collègues ou supérieurs vous demandent d'intervenir pour régler des problèmes importants »

TC5 : « Vos collègues et supérieurs accordent de l'importance à vos remarques et avis »

TC6 : « Vous pouvez faire preuve de l'étendue de vos compétences »

TC7 : « Votre implication est telle que vos compétences sont difficilement remplaçables »

Nous pouvons caractériser le bien-être au travail notamment par le rapport qu'a l'individu avec son emploi, par exemple s'il possède une relation affective avec ce dernier. C'est pourquoi nous posons la question suivante :

VT3 : « Votre travail est l'expression d'une passion ».

Au delà des considérations spécifiquement carriéristes, si l'individu considère son travail comme une passion vécue (peut-être en termes de vocation), la représentation qu'il a de son positionnement professionnel peut être positive.

#### 4.2.1.3. Valorisation du travail et reconnaissance sociale

Avoir un emploi valorisant renvoie au côté normatif de la reconnaissance sociale de l'individu à travers son métier, à travers la notion de valeur sociale d'une profession. Les valeurs qui décident du prestige social d'une profession sont essentiellement le niveau intellectuel et le rôle de direction (Nisihira, 1968). Mais le caractère moderne de la profession a également une influence sur le jugement positif. D'où la question :

TV : « Votre travail est-il valorisant ? »

#### 4.2.1.4. L'insertion économique et sociale

Les indicateurs d'insertion professionnelle correspondent à des éléments de rétributions suite à la reconnaissance de l'efficacité et du rendement de l'employé, sous forme d'avancement sur le plan professionnel :

SA1 : « Êtes-vous en mesure d'envisager des projets très coûteux ? »

SA2 : « Êtes-vous en mesure d'envisager des projets moyennement coûteux ? »

Il est demandé également de renseigner le salaire (S) et son évolution (ES).

#### 4.2.1.5. L'évolution professionnelle

Elle relève de la reconnaissance des compétences de l'employé, qui prend davantage d'importance dans la vie et le fonctionnement de l'entreprise, à travers l'amélioration de la qualité du poste (sur le plan hiérarchique, de la gestion des projets et des personnes) et l'augmentation de ses responsabilités. La mobilité professionnelle en interne peut être considérée comme une conséquence indirecte de la reconnaissance professionnelle (le marché interne : Dubar, 1991). Nous recherchons ici des indicateurs relevant de la dimension de cette reconnaissance, à travers la socialisation dans l'entreprise ou d'un groupe professionnel, possédant des caractéristiques différentes selon le mode d'évolution en interne (vertical ou horizontal) (Lemoine & Wasmer, 2010). Ce qui nous a amené à poser les questions suivantes à propos de l'évolution professionnelle :

TC1 : « Il vous est permis de prendre des décisions seul » se voir attribuer plus de responsabilités (qui découlent du positionnement professionnel dans le fonctionnement de l'entreprise)

« Pensez-vous pouvoir évoluer professionnellement? Autrement dit: »

EP1 : « Vous voir attribuer un projet clé » (mobilité horizontale, mais décisive)

EP2 : « Graver un échelon » (monter dans la hiérarchie, et/ou se voir attribuer un poste plus important, autrement dit mobilité verticale)

EP3 : « Gérer un département ou un groupe de personnes » (se voir attribuer plus de responsabilités également, mobilité verticale, responsabilité sur différents employés).

#### 4.2.1.6. L'insertion sociale.

Par extension, jouir d'un capital social peut être la volonté d'avoir un statut dans son milieu social et y jouer un rôle important. Dans un pays comme le Liban, où l'Etat est défaillant au niveau des institutions (Matar, 2007), les services à la personne pouvant être prodigués par les services publics sont remplacés par des réseaux familiaux ou claniques d'entraide et de solidarité (comme la prise en charge de personnes malades, dans le besoin financier, à la recherche d'un emploi ou à la retraite). Cette responsabilité sociale incombe à la personne capable de remplir les conditions pour : en premier lieu, avoir les moyens d'exercer son influence financière, et dans un deuxième temps, posséder un capital social important. Entourage signifie famille proche, mais aussi environnement proche (amis, voisinage, etc.). L'affirmation de soi en société est à mettre en relation avec la notion bourdieusienne de distinction sociale (Bourdieu, 1978). Les questions suivantes mettent en exergue

l'importance des normes et du statut dans le réseau social proche et étendu de l'individu dans le contexte libanais :

VT2 : « Votre travail est un moyen de subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille »,

VT4 : « Votre travail vous permet de rendre des services autour de vous »

SA3 : « Si vous êtes marié, dans quelle mesure êtes-vous dans la possibilité de subvenir aux besoins primaires de votre famille? »

SA4 : « Dans quelle mesure seriez-vous dans la possibilité de prendre en charge vos parents ? »

Nous pouvons constater que les interactions humaines à l'intérieur et en dehors de l'entreprise en vue de l'insertion socioprofessionnelle sont mises constamment en relation structurelle avec l'échange d'information et le développement de compétences (à travers leur reconnaissance). Le but est maintenant de vérifier quel rôle jouent les TIC dans ces rapports interdépendants mis à jour.

#### 4.2.2. Les variables TIC : maîtrise technologique et type d'usages

Le but est alors de croiser statistiquement ces variables d'insertion avec des variables d'usages des TIC. Les questions posées rendent compte des pratiques numériques individuelles et domestiques de la population-cible. C'est en fonction de ces variables que nous allons vérifier les liens de dépendance entre les usages des TIC et l'insertion socioprofessionnelle.

La « fréquence » (FQ) d'utilisation donne une indication sur le temps passé quotidiennement sur l'ordinateur de manière générale. Il s'agit donc de mesurer la proximité de l'individu avec les usages liés aux TIC.

##### 4.2.2.1. Les usages d'Internet

Les « réseaux sociaux » (RS), la « consultation de sites d'informations » (INF), et les « achats sur le net » (ACH) constituent les variables renvoyant vers les usages d'internet. Nous considérons que l'usage de sites ou de logiciels de réseaux sociaux, de par leur démocratisation au niveau mondial, constitue un usage basique d'Internet, et correspond à la dimension interactionnelle des TIC.

La consultation de sites d'informations constituent les pratiques numériques à caractère informationnel. Cette question a pour but de vérifier si la dimension informationnelle peut agir sur l'insertion. Ces usages constituent des pratiques peu coûteuses puisque la plupart des sites d'information sont gratuits, en tout cas en ce qui concerne les sites libanais (qu'ils soient en arabe, en anglais ou en français), mais également les sites à portée internationale. Il s'agit donc également de vérifier s'il y a une dépendance entre l'usage d'Internet à des fins d'informations et d'apport de connaissances et les différentes variables d'insertion socioprofessionnelle.

Les achats sur le net sont considérés comme faisant partie des usages avancés du net, puisqu'un rapport de confiance doit être instauré entre le site en question et le consommateur pour la transaction commerciale en ligne, chose qui n'est pas évidente au Liban pour des raisons tenant d'usages numériques différenciés, alors qu'en Europe ou dans le monde le chiffre d'affaire des ventes par Internet atteint plusieurs milliards de dollars par an et est en constante augmentation.

##### 4.2.2.2. Les usages de logiciels

Les deux autres propositions concernent l'usage de l'ordinateur en tant que tel à travers des « outils bureautiques » (BUR), démocratisés et utilisés pour tout type de tâches dans divers métiers ; mais aussi à travers des outils plus avancés et spécialisés, concernant surtout le métier d'informaticien comme la « programmation » (PRO) qui se situe à un niveau d'expertise. Elles correspondent au contexte des compétences constituant les TIC.

Enfin, les « loisirs » (LOI) portent sur l'usage de l'ordinateur pour des activités de multimédia (musique, films, etc...) mais aussi les jeux sur PC.

Chacune de ces variables TIC est croisée statistiquement avec l'ensemble des variables d'insertion socioprofessionnelle présentées dans le chapitre 3.2.1.

#### 4.2.3. Échantillonnage et distribution du questionnaire

Pour répondre à ces questions, nous procédons à une enquête quantitative, à travers la distribution de questionnaires à un échantillon composé de 407 individus, âgés entre 18 et 35 ans et faisant partie de la population active. Nous faisons le choix de ce profil puisque nous cherchons à enquêter sur les usages des TIC et leurs effets sur l'insertion chez les jeunes, or nous ne pouvons dans ce but que cibler les individus susceptibles

d'occuper un emploi. Pour l'INSEE, « la population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs<sup>2</sup> ».

Les questionnaires sont distribués directement aux individus correspondant à cette population. La méthode la plus utilisée a été la méthode dite « boule de neige », puisque, pour ceux distribués dans les villages reculés, des personnes-relais sont utilisées afin de les distribuer aux personnes de leur famille, voisins, entourage, etc... Pour ceux distribués dans les universités, des enseignants sont sollicités afin de faire passer les questionnaires parmi les étudiants actifs professionnellement. Les entreprises privées sont bien sûr également ciblées. Plusieurs types ont été choisis afin de diversifier les profils professionnels des individus: trois banques (secteur prééminent au Liban), une entreprise d'assurance, une entreprise d'investissement, deux hôpitaux, et une entreprise informatique. Nous essayons de recouvrir le plus de régions possibles afin de toucher une population suffisamment hétérogène (en termes de confession et de région d'origine).

Cependant, notre échantillon pose une limite quant à sa représentativité par rapport à la population réelle. En effet, n'ayant pas à notre disposition la répartition réelle par catégorie socioprofessionnelle sur les 18-35 ans, nous ne pouvons vérifier la représentativité de notre échantillon par rapport à la même classe d'âge de la population libanaise globale.

#### 4.2.4. Traitement des données

Nous entreprenons la démarche de vérifier la fiabilité interne de nos deux classes de variables. Pour cela, nous calculons le coefficient Alpha de Cronbach pour les 24 variables d'insertion et les 7 variables TIC. L'indice démontre théoriquement une grande fiabilité lorsqu'il est supérieur ou égal à 0,9, une bonne fiabilité lorsqu'il est compris entre 0,8 et 0,9, acceptable entre 0,7 et 0,8, contestable lorsque l'on descend en dessous de 0,7, puis de plus en plus pauvre au fur et à mesure que l'on se rapproche 0 (Dickes & al., 1994).

Le premier calcul nous donne un indice de 0,9, ce qui correspond à une grande fiabilité pour nos variables d'insertion. Pour le deuxième calcul, nous avons obtenu un coefficient à 0,7, ce qui correspond à une fiabilité interne acceptable pour nos variables TIC. Ce seuil est considéré comme le dernier scientifiquement valable dans le cadre d'une étude statistique (*idem*).

A partir des réponses au questionnaire, nous croisons statistiquement chaque variable d'insertion sociale et professionnelle avec chacune des variables TIC. C'est à l'aide du test du  $\chi^2$ , en validant ou non le test d'indépendance entre deux variables, que nous pouvons établir certaines implications statistiques. Ce test nous permet en effet de valider une partie de nos hypothèses concernant les relations entre nos deux variables, à savoir : l'usage des TIC peut avoir un impact positif sur le positionnement professionnel individuel, en termes d'insertion professionnelle (comme les conditions de travail, le bien-être au travail, l'intégration professionnelle), la mobilité professionnelle individuelle (autrement dit l'évolution professionnelle, à travers l'attribution de nouvelles responsabilités, de rétributions sous forme de reconnaissance professionnelle), ainsi que l'insertion sociale individuelle (par rapport aux normes de la société), comme le développement de son capital social, et l'amélioration de son statut social.

Il ressort du traitement des données que présentent les questionnaires, des effets de relations entre différentes variables dépendantes et indépendantes (37 sur 168 croisements possibles, autrement dit 22% du nombre total de croisements). Il apparaît ainsi que certains indicateurs d'insertion professionnelle et sociale varient en fonction de l'usage des TIC. Nous présentons l'ensemble des résultats des croisements entre les variables dépendantes et indépendantes dans un tableau comprenant des cases grisées représentant les croisements significatifs (où l'hypothèse d'indépendance a été rejetée). Les autres cases (blanches) indiquent qu'il n'y a pas de lien existant. Nous trouvons en abscisses les différents types d'usage des TIC, et en ordonnées les différentes variables d'insertion socioprofessionnelle.

**Tableau 1 :** Croisements entre usages des TIC et variables d'insertion socioprofessionnelle

		Usages des TIC						
		FQ	RS	INF	ACH	BUR	PRO	LOI
Variables d'insertion socio-professionnelle	TC1	TC1	TC1	TC1	TC1	TC1	TC1	TC1
	TC2	TC2	TC2	TC2	TC2	TC2	TC2	TC2
	TC3	TC3	TC3	TC3	TC3	TC3	TC3	TC3
	TC4	TC4	TC4	TC4	TC4	TC4	TC4	TC4
	TC5	TC5	TC5	TC5	TC5	TC5	TC5	TC5
	TC6	TC6	TC6	TC6	TC6	TC6	TC6	TC6
	TC7	TC7	TC7	TC7	TC7	TC7	TC7	TC7
	TC8	TC8	TC8	TC8	TC8	TC8	TC8	TC8
	TC9	TC9	TC9	TC9	TC9	TC9	TC9	TC9
	EP1	EP1	EP1	EP1	EP1	EP1	EP1	EP1
	EP2	EP2	EP2	EP2	EP2	EP2	EP2	EP2
	EP3	EP3	EP3	EP3	EP3	EP3	EP3	EP3
	EP4	EP4	EP4	EP4	EP4	EP4	EP4	EP4
	TV	TV	TV	TV	TV	TV	TV	TV
	VT1	VT1	VT1	VT1	VT1	VT1	VT1	VT1
	VT2	VT2	VT2	VT2	VT2	VT2	VT2	VT2
	VT3	VT3	VT3	VT3	VT3	VT3	VT3	VT3
	VT4	VT4	VT4	VT4	VT4	VT4	VT4	VT4
	S	S	S	S	S	S	S	S
	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES
	SA1	SA1	SA1	SA1	SA1	SA1	SA1	SA1
	SA2	SA2	SA2	SA2	SA2	SA2	SA2	SA2
	SA3	SA3	SA3	SA3	SA3	SA3	SA3	SA3
	SA4	SA4	SA4	SA4	SA4	SA4	SA4	SA4

*Cases grisées* : existence d'une relation statistique de dépendance (hypothèse d'indépendance rejetée)

*Variables TIC* :

FQ = Fréquence d'utilisation de l'ordinateur ; RS = Réseaux sociaux ; INF = Consultation de sites d'information ; ACH = Achats sur le net ; BUR = Bureautique ; PRO = Programmation ; LOI = Loisirs.

*Variables d'insertion* :

TC1 = il vous est permis de prendre des décisions seul

TC2 = vos collègues demandent votre avis sur des sujets importants

TC3 = vos supérieurs demandent votre avis sur des sujets importants

TC4 = vos collègues ou supérieurs vous demandent d'intervenir pour régler des problèmes importants

TC5 = vos collègues et supérieurs accordent de l'importance à vos remarques et avis

TC6 = vous pouvez faire preuve de l'étendue de vos compétences

TC7 = votre implication est telle que vos compétences sont difficilement remplaçables

TC8 = vous avez beaucoup de contacts professionnels avec l'extérieur ou au sein de votre lieu de travail

TC9 = Vous avez beaucoup de contacts humains au sein de votre lieu de travail

EP1 = Vous voir attribuer un projet clé

EP2 = gravir un échelon dans la hiérarchie

EP3 = gérer un département ou un groupe de personnes

EP4 = voir votre salaire évoluer significativement

TV = votre travail est-il valorisant?

VT1 = votre travail vous permet d'accéder à un réseau social important

VT2 = votre travail est un moyen de subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille

VT3 = votre travail est l'expression d'une passion

VT4 = votre travail vous permet de rendre des services autour de vous

S = salaire

ES = évolution du salaire

SA1 = êtes-vous en mesure d'envisager des projets très coûteux ?

SA2 = êtes-vous en mesure d'envisager des projets moyennement coûteux ?

SA3 = si vous êtes marié, dans quelle mesure êtes-vous dans la possibilité de subvenir aux besoins primaires de votre famille?

SA4 = dans quelle mesure seriez-vous dans la possibilité de prendre en charge vos parents ?

### 4.3. Résultats : TIC et insertion socioprofessionnelle

Le développement qui va suivre expose une partie seulement des résultats obtenus dans notre thèse de doctorat. Nous avons uniquement choisi ceux correspondant au cadre de ce papier.

#### 4.3.1. L'usage des logiciels de bureautique et l'insertion socioprofessionnelle

Un premier calcul statistique nous montre que les personnes utilisant de manière importante l'ordinateur pour faire de la bureautique (BUR) pour leur travail quotidien personnel ou professionnel, ont, dans les tâches qui leur sont confiées professionnellement, la possibilité de faire preuve de l'étendue de leurs compétences (TC6). En effet, le tableau suivant est le résultat du croisement entre ces deux variables. Les usages de la bureautique (comme pour l'ensemble des variables TIC) sont classés dans l'ordre croissant de fréquence d'utilisation, selon les items suivants : 1 : Jamais ; 2 : Rarement ; 3 : Souvent ; 4 : Beaucoup. Quant à la variable insertion, les items sont classés par ordre croissant de 1 à 4 également, du moins d'accord au plus d'accord.

**Tableau 2 :** Tableau croisé « Bureautique » (BUR) et « Faire preuve de l'étendu de ses compétences » (TC6)

		Bureautique				Total
		1 Jamais	2 Rarement	3 Souvent	4 Beaucoup	
Tâches Confiées 6	1 Pas d'accord	4	4	6	13	27
	2 Un peu d'accord	11	15	15	39	80
	3 D'accord	17	29	<u>56</u>	<u>56</u>	158
	4 Très d'accord	5	7	<u>41</u>	<u>66</u>	119
Total		37	55	118	174	384

La distribution des effectifs nous montre que plus l'usage de la bureautique est important en termes de fréquence, plus la personne est en mesure de faire preuve de l'étendu de ses compétences (les effectifs en italique et soulignés dans le tableau). Si nous vérifions l'indépendance statistique entre ces deux variables, nous obtenons le calcul suivant :  $\text{Khi}^2 = 27,3$  ; ddl = 9 ;  $p < 0,01$ . Nous devons donc rejeter l'hypothèse d'indépendance, avec un taux d'erreurs possibles de 0,01. Autrement dit, il existe une implication statistique entre le fait de faire usage de manière importante des logiciels de bureautique et le fait de démontrer et valoriser ses compétences sur le lieu de travail, que nous traduisons sous forme de dépendance.

Par souci de lisibilité, nous présentons uniquement le tableau croisé pour le calcul précédent.

Ces mêmes personnes se voient demander leurs avis sur des sujets importants par leurs collègues et leurs supérieurs (TC4) [ $\text{Khi}^2 = 36,6$  ; ddl = 9 ;  $p < 0,01$ ]. Elles ont davantage de responsabilités, et se voient accorder davantage de confiance. En effet, le croisement statistique entre l'usage de la bureautique et le fait d'être dans la possibilité de prendre des décisions seuls (TC1) [ $\text{Khi}^2 = 36,2$  ; ddl = 9 ;  $p < 0,01$ ], révèle une relation de dépendance entre ces deux variables, et nous conduit à rejeter l'hypothèse d'indépendance. Nous observons donc une meilleure intégration professionnelle de la part des individus qui utilisent de manière importante les logiciels de bureautique.

Nous relevons également une relation statistique de dépendance entre l'usage de la bureautique et les variables :

TC2 : « Vos collègues demandent votre avis sur des sujets importants » [ $\text{Khi}^2 = 36,5$  ; ddl = 9 ;  $p < 0,01$ ]

TC3 : « Vos supérieurs demandent votre avis sur des sujets importants » [ $\text{Khi}^2 = 23,1$  ; ddl = 9 ;  $p < 0,01$ ]

TC5 : « Vos collègues et supérieurs accordent de l'importance à vos remarques et avis » [ $\text{Khi}^2 = 31,4$  ; ddl = 9 ;  $p < 0,01$ ].

En ce qui concerne l'évolution professionnelle, les individus déclarant bénéficier dans le présent et dans un avenir proche d'avancements sur le plan de leur carrière sont ceux qui font des usages importants de la bureautique. Nous rejetons l'hypothèse nulle entre cette variable TIC et la variable « pouvoir évoluer professionnellement à travers » :

EP1 : « L'attribution de projets-clé » [ $\text{Khi}^2 = 82,3$  ; ddl = 9 ;  $p < 0,01$ ]

EP2 : « La montée d'un échelon dans la hiérarchie » [ $\text{Khi}^2 = 49,6$  ; ddl = 9 ;  $p < 0,01$ ]

EP3 : « La gestion d'un département ou un groupe de personnes » [ $\text{Khi}^2 = 57,7$  ; ddl = 9 ;  $p < 0,01$ ]

Ces personnes considèrent donc qu'elles sont en mesure de connaître une évolution professionnelle comprenant l'amélioration de leur positionnement au sein de leur entreprise (et donc être reconnues professionnellement à travers des rétributions d'ordre institutionnelles).

De plus, le croisement entre l'usage de la bureautique et des variables d'insertion sociale montrent un effet de dépendance également. Nous rejetons également l'hypothèse nulle entre cette variable TIC et les variables :

SA1 : « Pouvoir envisager des projets très coûteux » [ $\text{Khi}^2 = 31,1$  ; ddl = 9 ;  $p < 0,01$ ]

S : « Salaire » [ $\text{Khi}^2 = 33,7$  ; ddl = 9 ;  $p < 0,01$ ]

ES : « Evolution du salaire » [ $\text{Khi}^2 = 35,4$  ; ddl = 9 ;  $p < 0,01$ ].

Nous constatons donc que l'usage fréquent de la bureautique est lié à un pouvoir d'achat relativement plus important.

#### 4.3.2. La programmation et l'insertion socioprofessionnelle

Nous croisons également la variable « Programmation » (PRO) avec les variables d'insertion. Les résultats nous montrent que les personnes à qui leurs collègues ou supérieurs leur demandent d'intervenir pour régler des problèmes importants (TC3) sont celles qui utilisent le plus fréquemment l'ordinateur pour faire de la programmation [ $\text{Khi}^2 = 23,5$  ; ddl = 9 ;  $p < 0,01$ ].

Ces dernières sont celles qui ont un salaire (S) élevé [ $\text{Khi}^2 = 27,4$  ; ddl = 9 ;  $p < 0,01$ ].

Pour ces deux cas, nous avons rejeté l'hypothèse d'indépendance. Nous remarquons que les programmeurs jouissent de salaires relativement importants, et que leurs compétences sont sollicitées dans leur travail.

Un positionnement professionnel avantageux peut donc être une rétribution face aux compétences démontrées et l'utilisation des logiciels de bureautique peut conférer à l'individu une certaine autonomie dans le travail. Il confirme l'impact des TIC sur l'organisation du travail et sur le métier lui-même, à travers le contexte interactionnel (le fait de solliciter et d'être sollicité par ses collègues), le contexte informationnel (détenir un capital savoirs, ce qui rend l'employé « sollicitable » par les collègues), et le contexte opérationnel (développement de compétences qui fait que l'employé de par la flexibilité permise par l'évolution de l'outil technologique, jouit d'une plus grande autonomie, ce qui lui permet de prendre des décisions seul). Fort de ces différents capitaux, il va, à travers sa sollicitation, pouvoir faire preuve de l'étendue de ses compétences. Warschauer (2004) a expliqué dans ce sens que les personnes possédant et maîtrisant l'outil informatique peuvent devenir un capital social pour les autres (et donc, dans un contexte d'interaction, devenir un capital humain).

#### 4.3.3. L'usage des réseaux sociaux et l'insertion socioprofessionnelle

Les personnes qui utilisent le plus fréquemment les réseaux sociaux (RS) en ligne apparaissent comme celles à qui leurs collègues leur demandent leur avis sur des sujets importants (TC2) [ $\text{Khi}^2 = 32,4$  ; ddl = 9 ;  $p < 0,01$ ], donc hypothèse d'indépendance rejetée.

En outre, ce sont celles à qui leurs collègues et supérieurs accordent de l'importance à leurs remarques et avis (TC5) [ $\text{Khi}^2 = 24,1$  ; ddl = 9 ;  $p < 0,01$ ].

Les personnes utilisant de manière fréquente les sites de réseaux sociaux pensent pour la plupart évoluer professionnellement à travers l'attribution de projets-clé (EP1) [ $\text{Khi}^2 = 53,3$  ; ddl = 9 ;  $p < 0,001$ ].

Il existe ainsi un lien entre le fait d'utiliser fréquemment les réseaux sociaux virtuels et certains indicateurs de positionnement professionnel (comme la reconnaissance et les interactions), ainsi qu'avec une représentation positive sur l'évolution de la carrière.

#### 4.3.4. La consultation de sites d'informations et l'insertion socioprofessionnelle

Nous rejetons l'hypothèse d'indépendance entre la variable TIC en question et les variables du positionnement professionnel suivants :

TC2 : « Vos collègues demandent votre avis sur des sujets importants » [ $\text{Khi}^2 = 28$  ; ddl = 9 ;  $p < 0,01$ ].

TC3 : « Vos supérieurs demandent votre avis sur des sujets importants » [ $\text{Khi}^2 = 40,6$  ; ddl = 9 ;  $p < 0,01$ ].

TC5 : « Vos collègues et supérieurs accordent de l'importance à leurs remarques et avis » [ $\text{Khi}^2 = 24,5$  ; ddl = 9 ;  $p < 0,01$ ].

Il existe ainsi une dépendance statistique entre une consultation très fréquente des sites d'informations (INF) et ces trois variables d'insertion professionnelle, qui correspondent à une reconnaissance des compétences de

l'individu au sein de son travail. Nous avons également croisé cette variable TIC avec celles relatives à l'insertion sociale et économique. Voici les hypothèses nulles rejetées après calcul du Khi<sup>2</sup> :

SA1 : « Vous êtes en mesure d'envisager des projets très coûteux » [Khi<sup>2</sup> = 31,3 ; ddl = 9 ; p < 0,01]

SA2 : « Vous êtes en mesure d'envisager des projets moyennement coûteux » [Khi<sup>2</sup> = 26,2 ; ddl = 9 ; p < 0,01]

S : « Salaire » [Khi<sup>2</sup> = 46,1 ; ddl = 9 ; p < 0,01].

Il apparaît donc qu'une fréquentation importante de sites d'information correspond à une situation socio-économique relativement positive.

VT3 : « Votre travail est l'expression d'une passion » [Khi<sup>2</sup> = 31,9 ; ddl = 9 ; p < 0,01]. Nous faisons ainsi le lien entre une consultation fréquente des sites d'information et un certain bien être au travail.

#### 4.3.5. Les achats sur Internet et l'insertion socioprofessionnelle

Voici les croisements significatifs entre cette variable TIC et les variables de reconnaissance professionnelle :

TC1 : « Dans votre travail, il vous est permis de prendre des décisions seul » [Khi<sup>2</sup> = 22,9 ; ddl = 9 ; p < 0,01].

TC5 : « Vos supérieurs demandent votre avis sur des sujets importants » [Khi<sup>2</sup> = 25,4 ; ddl = 9 ; p < 0,01]. Plus l'achat sur Internet est fréquent, plus il apparaît que les individus considèrent que leurs supérieurs demandent leur avis sur des sujets importants.

En ce qui concerne l'évolution professionnelle :

EP1 : « Se voir attribuer un projet-clé » [Khi<sup>2</sup> = 35,9 ; ddl = 9 ; p < 0,01].

EP3 : « Penser pouvoir gérer un département ou un groupe de personne » [Khi<sup>2</sup> = 35,3 ; ddl=9 ; p < 0,01].

EP4 : « Augmentation significative du salaire » [Khi<sup>2</sup> = 31,4 ; ddl = 9 ; p < 0,01].

Cela montre que les personnes faisant des achats sur Internet (ACH) de manière importante ont tendance à considérer qu'ils pourraient, dans un avenir proche, évoluer au sein de leur entreprise. Ils considèrent également que leur salaire évoluera de manière significative.

L'insertion économique et sociale :

SA1 : « Être en mesure d'envisager des projets très coûteux » [Khi<sup>2</sup> = 27 ; ddl = 9 ; p < 0,01].

VT2 : « Votre travail est un moyen de subvenir aux besoins primaires de votre famille » [Khi<sup>2</sup> = 19,7 ; ddl = 9 ; p < 0,02]

S : « Salaire » [Khi<sup>2</sup> = 54 ; ddl = 9 ; p < 0,01].

Il apparaît après ces croisements que les personnes pratiquant l'achat sur Internet de manière fréquente déclarent pouvoir envisager des projets très coûteux. Leur travail leur permet de coller aux normes sociales et économiques de leur milieu. On constate que plus le salaire est élevé, plus la fréquence d'achat sur Internet est élevée : logiquement, les hautes fréquences d'achat correspondent aux salaires élevés.

#### 4.3.6. Les loisirs numériques et l'insertion socioprofessionnelle

Les personnes qui utilisent fréquemment l'ordinateur pour des activités de loisir (LOI) sont dans la possibilité de subvenir aux besoins primaires de leur famille (SA3) [Khi<sup>2</sup> = 25,1 ; ddl = 9 ; p < 0,01]. L'usage de l'ordinateur pour le loisir (jeux, multimédia, etc...) correspondrait alors à une insertion sociale et économique relativement significative, en termes de normativité familiale.

#### 4.4. Synthèse des résultats

Les croisements statistiques nous montrent que les personnes qui consultent les sites d'informations et qui utilisent les réseaux sociaux sur Internet (RS), sont celles à qui déclarent être sollicités par leurs collègues sur des sujets importants (TC2) et auxquels on accorde de l'importance à leur avis (TC5). Elles pensent également évoluer professionnellement à travers l'attribution de projets clés (EP1). Les personnes qui consultent les sites d'information (INF) et qui font des achats sur le net (ACH) affirment que leurs supérieurs leur demandent leur avis sur des sujets importants (TC3). Cette relation entre représentation positive du positionnement professionnel et ces usages d'Internet marque un lien sous-jacent entre les dimensions informationnelle et interactionnelle des TIC, et les interactions au sein de l'entreprise. Nous pourrions alors affirmer qu'il existe une relation entre le fait d'utiliser les réseaux sociaux virtuels et de consulter des sites d'information de manière importante, et une représentations positives de certains éléments de positionnement professionnel, comme l'interaction avec

collègues et supérieurs et la reconnaissance professionnelle des compétences de l'individu. Ces mêmes personnes déclarent être en mesure d'organiser des projets coûteux (SA1), et toucher un salaire (S) plus important.

Il existe donc un lien significatif entre les usages d'Internet en tant qu'outil de socialisation, de consultation d'informations et de transaction en ligne, et une représentation positive de l'insertion professionnelle, ainsi que de l'insertion sociale au sein du travail. Cette dépendance peut être expliquée par le fait que les usages d'Internet sont tributaires des usages des TIC dans leur ensemble, qui, comme on l'a vu plus tôt, développent des compétences opérationnelles et transversales, qui sont traduites sous forme de reconnaissance professionnelle.

Il est en outre nécessaire d'insister ici sur la relation existante entre les dimensions informationnelles et interactionnelles de l'activité professionnelle, et leur extension au niveau domestique, à travers l'usage de réseaux sociaux virtuels et la lecture d'informations permise par l'accès aux savoirs grâce à Internet (développement du capital culturel).

Les liens de dépendance entre les usages des logiciels de bureautique (et la fréquence importante d'usage de l'ordinateur en général) et des variables d'insertion pourraient s'expliquer par le fait que certains postes dans l'entreprise (qui correspondent à des positionnements professionnels intéressants) nécessitent l'emploi et l'usage des TIC de manière fréquente. Ces postes et fonctions dans l'entreprise sont alors rétribués de manière davantage intéressante (d'où la dépendance de la variable « Bureautique » avec le salaire), et renvoient donc à une meilleure insertion socioprofessionnelle.

Que dire alors des usages ayant un caractère davantage domestique, comme l'usage fréquent d'Internet pour les sites de réseaux sociaux et d'information, avec lesquels nous avons établi des liens de dépendance avec des variables d'insertion ? D'un côté, nous pourrions affirmer que les usages domestiques des TIC favorisent le développement de certaines compétences (techniques, interactionnelles, informationnelles) mobilisables dans le domaine professionnel. D'un autre côté, nous pouvons émettre l'hypothèse que les usages professionnels des TIC peuvent créer une proximité (matérielle et représentationnelle) avec ces outils, et, par conséquent, conduire au développement de leurs usages domestiques. Cela expliquerait l'interdépendance, ou, comme nous l'avons expliqué en amont, la porosité entre les contextes professionnel et domestique au niveau des activités médiatisées. Pourquoi ne pas parler alors de transfert de compétences d'un contexte à l'autre.

### ***5. Discussion des résultats : TIC, interactions humaines, reconnaissance professionnelle et insertion sociale***

Si la cité « connexionniste » « boltanskienne » relève de l'adaptabilité de l'individu, qui s'appuie sur ses qualités communicationnelles (Boltanski & Chiapello, 1999), nous sommes en mesure de mettre en exergue la dimension interactionnelle liée à l'usage des TIC, mise en évidence dans le contexte professionnel. Ce sont les relations entre individus qui évoluent par leur nature : elles deviennent médiatisées. Nous avons mis à jour puis interprété le lien statistique entre capital social individuel et bien-être au travail, ainsi qu'avec la reconnaissance professionnelle. En effet, il apparaît que les personnes qualifiant leur travail de passion sont celles faisant un usage assez fréquent des réseaux sociaux. De plus, les personnes se sentant reconnues pour leurs compétences et sollicitées pour elles, sont celles qui ont un usage fréquent de l'ordinateur, notamment pour faire de la bureautique, de la programmation et pour la fréquentation des réseaux sociaux. Ces mêmes personnes estiment en général pouvoir évoluer professionnellement de manière significative.

Nos résultats concourent à crédibiliser la relation entre la performance dans le travail et les interactions que les employés peuvent avoir avec leur entourage professionnel. Nous pouvons donc parler autant d'insertion professionnelle, que de reconnaissance professionnelle. Pourtant, le lien entre performance au travail et reconnaissance professionnelle peut être discuté (Dejours, 2005). Nous pouvons interpréter les résultats de notre étude de la manière suivante : l'usage des TIC permettrait une meilleure expression des compétences. Notamment lorsque l'activité et le dynamisme sont sous-tendus par une dimension interactionnelle et communicationnelle induite par l'usage des TIC. Cette analyse viendrait alors confirmer le mode communicationnel permis par l'usage des TIC, qui donne de l'importance aux réseaux et aux dynamiques relationnelles soutenues (Boullier, 2001). Est donc mis en exergue et selon différents angles, le fonctionnement de la société contemporaine inscrite dans une logique réticulaire : autant dans le domaine domestique que dans le domaine professionnel, et de l'un vers l'autre. Ainsi, l'« efficacité » organisationnelle relève de la cité « connexionniste » : la dimension réticulaire des nouveaux modes de travail est mise en évidence.

Dans la société libanaise, le fait d'être reconnu socialement revêt une importance majeure, puisque le rôle des réseaux communautaires et locaux joue beaucoup sur les statuts sociaux, tels que : jouir d'un statut social important, répondre à un besoin économique familial, et avoir une visibilité sur l'avenir professionnel. Le fait de jouer un rôle social permet non seulement d'être reconnu dans son environnement immédiat au moins, mais est également synonyme dans la représentation collective de signe de prospérité économique : donc d'insertion sociale. Nous sommes également en mesure de faire le lien entre certains usages fréquents des TIC comme la

bureautique, la consultation d'informations et d'achats sur Internet et une représentation positive de la situation socio-économique (en termes d'insertion sociale et de pouvoir d'achat).

## 6. Conclusion

Le traitement de nos données permet de valider, pour la population observée et les limites de représentativité que nous avons exposé, un lien entre les variables d'insertion socioprofessionnelle et la logique « connexionniste », traduite par les usages de réseaux sociaux virtuels, de sites d'information, et de logiciels de bureautique. Le sentiment positif de l'individu sur son positionnement professionnel est ensuite exprimé par une représentation positive de son statut social.

Il existe ainsi un rapport non neutre entre l'usage des TIC et l'insertion socioprofessionnelle, ou du moins la représentation que les individus de notre échantillon en ont. Comme le révèlent nos tests d'indépendance du  $\chi^2$ , 22 % des croisements montrent une relation de dépendance entre l'usage des TIC et l'insertion socioprofessionnelle dans le contexte libanais.

L'individu inséré peut bénéficier de la reconnaissance puis de la valorisation de ces compétences lorsqu'elles sont mises en évidence à travers des usages numériques. Ces derniers, lorsqu'il sont importants, sont donc associés avec une insertion professionnelle visible (capital social et reconnaissance professionnels : interaction et collaboration avec collègues et supérieurs, attribution de meilleurs salaires, de postes importants, de projets clés, etc...). Les trois « bulles » d'activité (cf. 3.2) apparaissent alors : les compétences opérationnelles [contexte technologique] sont sous-tendues par une logique réticulaire. Les contextes informationnel [les savoirs] et communicationnel [les relations] forment bien la matrice qui articule les interactions dans cette nouvelle organisation de l'activité humaine, et qui prend à son compte l'expression des compétences en vue de leur reconnaissance.

Cependant, nous ne pouvons conclure dans quel sens cet effet s'exerce : est-ce le fait d'avoir une telle proximité avec les TIC qui conduit les individus vers des postes qui correspondent à un positionnement professionnel relativement avantageux (conditions de travail, salaire...)? Ou bien est-ce que ce sont certains postes dans l'entreprise (qui correspondent à des positionnements professionnels avantageux) qui nécessitent l'emploi et l'usage des TIC de manière fréquente ?

Cette nouvelle organisation de l'activité conduit au développement de nouvelles normes sociales et professionnelles en termes de technologies nécessaires à l'individu en vue d'une insertion socioprofessionnelle. Les différentes compétences, ainsi que le capital social et capital culturel sont ré-investis en tant que : ressources, informations, réseaux personnels et professionnels, savoir-faire. Mis en synergie, ils sont mobilisés et ré-investis du privé vers le privé, du privé vers le professionnel, et du professionnel vers le professionnel. Cette porosité entre différents contextes et mondes sociaux vécus conduit à l'agrandissement du champ de forces dans l'espace social tel que cité par Bourdieu (1979), où les propriétés retenues pour le définir sont des propriétés agissantes. C'est la réalité technologique (Marcuse, 2007) qui vient donc ici s'ajouter à l'espace social de l'individu comme propriété agissante. Le capital de compétences contribue à transformer les autres capitaux (culturel et social) en capital économique, puisque réifiés à travers des artefacts et leur appropriation. On assiste alors à une valorisation des compétences acquise dans le cadre social, en tant que reconnaissance professionnelle.

Il manque à trouver toutefois comment évaluer ces compétences liées aux TIC, que ce soit par l'employeur, par l'université ou l'organisme de formation. Peut-être pourrions-nous alors faire usage d'un référentiel de compétences intégrant les dimensions que nous avons mises à jour dans notre étude, et insistant sur cette tridimensionnalité.

## 7. Bibliographie

- Azais, C., Corsani A. ; Dieuaide P. ; (Dir.) (2001) *Vers un capitalisme cognitif*, Paris : L'Harmattan.
- Barabasi, A.-L. (2002), *Linked: How Everything Is Connected to Everything Else*, Perseus Publishing, Cambridge Mass.
- Blandin, B. (2008), *Les environnements d'apprentissage*, Paris : L'Harmattan.
- Blasius, J., Friedrichs, J. (2003), *Les compétences pratiques font-elles partie du capital culturel ?*, Revue Française de Sociologie, 44-3, 549-576.
- Boltanski, L., Chiapello, E., (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimart.
- Boullier, D. (2001), *Les conventions pour une appropriation durable des TIC. Utiliser un ordinateur et conduire une voiture*, Sociologie du travail, 43, p. 369-387.
- Bourdieu, P. (1979), *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris : Éditions de Minuit, coll. Le sens commun.

- Breton, P. (2005), « *La société de la connaissance* » : *généalogie d'une double réduction*, in *Revue internationale de sociologie, éducation et société*, n°15, janvier 2005 pp. 45-57.
- Carré, P. (2001) (dir.) *De la motivation à la formation*, Paris : L'Harmattan.
- Carré, P. (2005), *L'Apprenance, vers un nouveau rapport au savoir*, Paris : Dunod.
- Chaker, R. (2011), *La contribution de l'usage des TIC à l'insertion socio-professionnelle du jeune libanais : Enquête sur leurs pratiques et discours d'acteurs du monde de l'entreprise et de l'éducation*, Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université de Cergy-Pontoise.
- Collier, P. (1998), *The Political Economy of Ethnicity, Annual World Bank Conference on Development Economics*, Washington, D.C., April 20–21.
- Coutrot, T., (1998) *L'entreprise néolibérale, nouvelle utopie capitaliste ?*, Paris : La Découverte.
- Dahmani, M., Ragni, L. (2009), *L'impact des technologies de l'information et de la communication sur les performances des étudiants*, in *Réseaux Vol 27-155*, pp.81-110.
- Debande, O., Ottersten, E. K. (2004). *Information and communication technologies: A tool empowering and developing the horizon of the learner*. *Higher Education Management and Policy*, 16(2), 31-61.
- Dejours, C. (2005), *Le Facteur humain*, 4e éd., Paris: PUF.
- Dubar, C. (1991), *La socialisation, Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris : Armand Colin.
- Epelboin, F. (2009), *Le journalisme de données, les données ouvertes, et la dictature de la transparence*, Document accessible à l'adresse : <http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http://fr.readwriteweb.com/2009/10/19/a-la-une/data-journalism-journalisme-de-donnee-ouvertes-dictature-transparence/&title=readwriteweb.com>, consulté février 2013.
- Garaffa, A. (2011), *Le capital humain : entre marchandisation et réalisation de soi, Perspectives et discussions autour de deux dispositifs en organisation*, Thèse de doctorat, Université Paris 5.
- Gadbois, J. (1975), *L'analyse des emprises réciproques de la vie de travail et de la vie hors travail*, *Bulletin du CERP*, 23 (2), 117-151.
- Gauvin, A., & Jacot, H. (1999), *Temps de travail, temps sociaux, pour une approche globale*. Paris: Editions Liaisons.
- Goldfinger, C. (1994), *L'utile et le futile, l'économie de l'immatériel*, Paris : Odile Jacob.
- Guilbert, L., Lancry, A. (2005). *Les activités, temps et lieux de vie des cadres : Un système de déterminants individuels, contextuels et technologiques*. @ctivités, 2 (2), 24-42, <http://www.activites.org/v2n2/guilbert.pdf>
- Habermas, J. (1987), *La théorie de l'agir communicationnel*, Tome II, Paris : Fayard.
- Institut Kervégan (2012), *Rapport d'activités 2011*, Nantes.
- Kalika, M. (2006) *Le rôle stratégique des TIC*, in Kalika M., *Management et TIC, 5 ans de e-management*, Paris : Éditions Liaisons.
- Ledru, M. (2003) in Kalika M., *Le E-management : quelles transformations dans l'entreprise ?*, Paris : Éditions Liaisons.
- Lin (2001) *Social Capital: Theory and Research*. New York: Aldine de Gruyter.
- Negri, T., Hardt M. (2004), *Multitude, Guerre et démocratie à l'époque de l'Empire*, Paris : La Découverte.
- Nisihira, S. (1968), *Le prestige social des différentes professions, l'évaluation populaire au Japon*, in *Revue Française de sociologie*, IX, pp.548-557
- Lemoine, M., Wasmer E. (2010), Eds., *Les mobilités des salariés*, Conseil d'analyse économique, mai, 243 pp.
- Marcuse, H. (2007), *Le problème du changement social dans la société technologique*, Paris : Homnisphères.
- Matar, L. (2007), *Les racines du capitalisme libanais*, in *Travaux et Jours*, numéro 79, automne, Presses de l'Université Saint-Joseph : Beyrouth, p. 121-137.
- Miège, B. (2007), *La société conquise par la communication – La communication entre l'industrie et l'espace public*, tome 2, Collection Communication, Médias et Sociétés, Grenoble : PUG.
- Monnin, A. (2011), *La ressource et l'ontologie du Web*, HAL: hal-00610652, version 1 atelier, Document accessible à l'adresse : <http://hal-paris1.archives-ouvertes.fr/hal-00610652/fr/>, consulté février 2012.
- Ruellan, D., Thierry, D. (1998), *La presse locale assistée par ordinateur*, in *Nouvelles technologies de communication*, Textes réunis par Thierry D., Paris : L'Harmattan.
- Warschauer, M. (2004). *Technology and social inclusion: rethinking the digital divide*, MIT Press : Massachusetts.
- Zinnbauer, P. (2007). *What can Social Capital and ICT do for Inclusion?.*, Institute for Prospective Technological Studies (IPTS), JRC, European Commission. Document accessible à l'adresse : <http://ipts.jrc.ec.europa.eu/publications/pub.cfm?id=1466>, consulté Février 2012.